



AMICALE DES PERSONNELS DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 28 juin 2012

A 16h50 le Président ouvre l'Assemblée Générale en remerciant les membres de leur présence et en leur souhaitant la bienvenue.

M. Marcel JACQUOT salue Mme Béatrice GEROLD, Présidente d'honneur, ainsi que M. Raymond SCHAUB, Président d'honneur. Il excuse les membres de la CGT, absents en raison d'une manifestation se déroulant à Lingolsheim.

Une minute de silence est observée en mémoire des membres de l'Amicale décédés durant l'année écoulée.

1^{er} point de l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 juin 2011.

Ce compte-rendu a été publié dans le journal de l'Amicale. Aucune remarque n'est formulée. Le Président met son approbation aux voix : **le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 juin 2011 est adopté à l'unanimité des présents.**

Point 2 de l'ordre du jour : Rapport moral du Président.

Dans son discours, le Président n'aborde qu'un seul point, mais point au combien important. La convention qui lie l'Amicale à la CUS est arrivée à échéance le 31 décembre 2007. Cela fait donc presque 5 ans que cette convention aurait dû être renouvelée. A plusieurs reprises, les directeurs généraux des services ont été alertés à ce sujet.

Ce n'est que le 23 août 2011, que ce point a enfin été abordé lors d'une réunion avec le 1^{er} adjoint en charge du personnel, M. Robert HERRMANN.

Lors de cette rencontre, il a été précisé que seraient maintenus :

- chèques vacances
- fonds de secours (remboursement des frais médicaux)
- fête de Noël des enfants
- fête de Noël des retraités
- banquets des médaillés et des retraités de l'année

Par contre, les élus ont fixé 4 points à revoir dans le cadre de la nouvelle convention :

- Les prestations d'action sociale confiées à l'Amicale par la CUS (problème de légalité de la gratification aux médaillés versée par l'Amicale)
- Les prestations de la mission sociale du personnel pour le compte de l'Amicale (imbrication public-privé)

- Moyens matériels et financiers (moyens matériels maintenus, moyens financiers à revoir)
- Moyens en personnel (mise en conformité avec les textes)

Ce dernier point, concernant la mise en conformité avec les textes pour les moyens en personnel, est celui qui pose le plus de problèmes. En effet, les textes publiés depuis 2007 précisent que les organes délibérants des collectivités fixent l'action sociale mise en œuvre pour les agents. Les agents ne peuvent être mis à disposition que pour ces activités sociales. Or en ce qui concerne l'Amicale, certaines de ses activités sont réservées aux membres qui ont adhéré. C'est l'exemple de toutes les activités de loisirs et de vacances. Cela posera par exemple le problème de l'entretien de la zone de loisirs au Woerthel ou pour les intervenants à l'initiation à l'informatique.

C'est pour cette raison que le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 septembre 2011 a proposé d'ouvrir l'accès aux activités de l'Amicale à l'ensemble des agents actifs et retraités de la CUS. Cette proposition a été adressée par courrier du 4 octobre 2011 à M. HERRMANN.

C'est le 28 mars 2012 qu'un courrier de la Direction des ressources humaines a informés l'Amicale que le Vice-président chargé du personnel et le Directeur général des services ne souhaitaient pas donner suite à cette proposition et que les négociations devaient être maintenues dans le cadre défini préalablement.

Le Président avait présenté cette réponse au Conseil d'administration du 2 avril 2012.

Le Bureau, lors de sa réunion du 16 avril 2012, a décidé de maintenir la proposition d'intégrer la zone de loisirs à l'étang du Woerthel et l'initiation à l'informatique dans le champ de l'œuvre sociale de la collectivité.

Par message du 27 avril, M. HERRMANN a informé l'Amicale qu'il maintenait sa position et qu'il souhaitait que le travail de concertation soit entrepris avec la DRH pour finaliser le projet de convention. Ce qui a été fait en attendant de le rencontrer. Cette rencontre a eu lieu ce matin.

Lors de cette réunion de ce matin, le Président a rappelé que l'ensemble des équipes municipales à la tête de Strasbourg a toujours soutenu l'action de l'Amicale. Il a également rappelé les propositions que l'Amicale avait faites en ce qui concerne la base de loisirs et l'initiation à l'informatique. Le 1^{er} adjoint a rappelé les termes de ses 2 courriers précédents, à savoir que la collectivité ne souhaitait pas intégrer ces activités dans le champ de l'action sociale pour les agents.

Le souci c'est que l'Amicale ne disposera plus du personnel qui jusqu'alors était mis à sa disposition pour ses activités.

L'offre du 1^{er} adjoint est de 1000 h + 200 h pour l'ensemble des activités. Mais le Président ne peut pas donner plus de précisions tant qu'il n'aura pas de documents écrits et chiffrés.

Les négociations devront être terminées à la fin de l'été pour que la signature puisse avoir lieu en septembre. Le dossier devrait passer en conseil en novembre afin de valider la convention financière et la mise à disposition du personnel.

En conclusion, le Président déclare que la négociation ne va pas du tout dans le sens que l'Amicale aurait souhaité. Il va donc très prochainement réunir les instances dirigeantes de l'Amicale pour définir ce qu'il y a lieu de faire.

M. Pierre KUNTZMANN, Vice-président de l'Amicale, intervient pour rappeler que seules les commissions festives, à savoir Noël des enfants, Noël des retraités et banquets des médaillés et retraités, ont été retenues dans le champ d'action sociale de la collectivité.

Toutes les activités de loisirs sont à baser sur le bénévolat, ce qui selon lui se traduira par la mort lente de ces commissions. Le suivi des logements de vacances par exemple, ne pourra plus être assuré comme il l'est aujourd'hui.

Le Président informe que les moyens financiers sont maintenus. Il note certaines avancées comme le poste de M. Didier KREBS qui a été étendu à un temps plein.

Cependant il craint que l'initiation à l'informatique ne puisse être maintenue si les formateurs n'obtenaient plus les autorisations d'absence.

Pour ce qui est de l'étang de pêche, l'ouverture est déjà assurée par des bénévoles, mais du personnel est nécessaire en semaine pour effectuer l'entretien. Pour des raisons de sécurité il n'est pas question que cet entretien se fasse durant la plage d'ouverture au public.

Mme Béatrice GEROLD, Présidente d'honneur de l'Amicale, confirme que dans ces conditions certaines activités pourraient disparaître. Si les moyens financiers sont maintenus, elle suggère de demander à l'Administration s'il serait possible d'obtenir des aides précises, comme par exemple la mise à disposition de jardiniers pour l'entretien de la zone de loisirs.

Un membre présent demande si la position de refus d'intégrer les 2 commissions concernées dans l'action sociale de la collectivité est celle de tous les élus, ou uniquement celle du Premier adjoint au Maire, auquel cas il lui semblerait judicieux d'adresser une demande directement au Maire.

Pour le Président il est hors de question de remettre en cause l'adjoint qui a été délégué par le Maire. Quant à la mise à disposition de jardiniers, le problème des mises à disposition serait le même. Or les textes de 2007 sont clairs, elles ne sont prévues que pour les œuvres sociales de la collectivité, d'où la demande d'y intégrer la zone de loisirs et l'initiation à l'informatique, demande qui a été refusée.

Quelqu'un demande s'il serait envisageable de faire appel à une entreprise pour l'entretien et s'il y aurait un budget pour cela.

Le Président répond qu'en dehors de l'entretien il y a aussi la préparation des activités qui est concernée. De plus il faudrait les fonds.

Plus personne ne souhaitant intervenir, le Président s'engage à tenir les membres informés de l'évolution du dossier de la nouvelle convention.

Point 3 de l'ordre du jour : Approbation du rapport des activités de l'Amicale en 2011.

Le Président donne la parole à Mme Suzanne MARZOLF, Secrétaire générale de l'Amicale, pour présenter le rapport.

ACHATS A TARIFS PREFERENTIELS

3 réunions ont eu lieu en 2011.

Une expo vente au mois de mars-avril avec toujours autant de succès.

Pour l'équipe actuellement en place les bureaux de l'amicale ne se prêtent pas à une vente thématique de cette ampleur. Pour 2012 une demande auprès de l'administration sera faite pour trouver un lieu au CA plus convivial et respectant les règles de sécurité. Dossier en bonne voie avec possibilité d'exposer dans le garage à vélo à côté de l'amicale. Plus de place, plus de prestataires et surtout possibilité d'une expo vente un jour autre que le lundi. Laissons-nous surprendre ! La brochure qui a rencontré un énorme succès en 2010, s'est vue renforcée par le site internet de l'amicale. Vous pouvez donc consulter en temps réel toutes les offres de nos prestataires. Pour conclure, on peut signaler que cette commission est vivante et qu'elle fait le nécessaire pour vous présenter des produits variés à des tarifs préférentiels attractifs.
Un grand merci aux participants de cette commission.

FÊTE DE NOËL DES RETRAITES

Pendant trois jours les retraités de la Ville et de la CUS ont massivement participé à leur traditionnelle Fête de Noël au Centre Culturel Marcel MARCEAU.

Succès incontestable du spectacle proposé et félicitation à la Chorale de l'Amicale pour ses chants de Noël très écoutés par l'assistance.

La mobilisation de la Commission des retraités avec les actifs et retraités bénévoles ont su bien préparer ces trois jours d'accueil.

Nos élus nous ont fait l'honneur d'être présents pour souhaiter les vœux de fin d'année.

Monsieur le Maire Roland RIES accompagné de Monsieur Pierre LAPLANE étaient présents mercredi le 7 décembre.

Jeudi le 8 décembre Monsieur Robert HERRMANN, 1er Adjoint au Maire, est venu saluer les anciens en leur souhaitant de bonnes fêtes.

Et vendredi le 9 décembre c'est Monsieur Jacques BIGOT, Président de la CUS, qui nous a fait le plaisir de passer une partie de son après-midi parmi les retraités.

Après le petit encas très apprécié, furent distribués les colis de Noël.

THE DANSANT

Les après-midis dansantes organisées au printemps et à l'automne par la Commission « Thé Dansant » ont connu une bonne affluence. Nombreux ont été les membres de l'Amicale, actifs et retraités, accompagnés de leurs familles et amis, à se déplacer au Centre Culturel Marcel Marceau. L'orchestre Boréal au son de rythmes musicaux variés n'a pas manqué de tenir en haleine tous les danseurs, dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

BANQUET DES MEDAILLES ET RETRAITES

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer les soirées du 18 novembre 2011 et du 17 février 2012.

Près de 320 convives ont respectivement assisté à chacune de ces soirées.

La première soirée fut honorée par Monsieur Robert HERRMANN 1^{er} Adjoint au Maire et Vice-président chargé du personnel, Monsieur Vincent BONNAFOUX Directeur Général Adjoint des Services et Monsieur Francis CORPART Directeur des Ressources Humaines et son épouse.

La seconde soirée fut honorée par Monsieur Jacques BIGOT Président de la CUS et son épouse, Monsieur Robert HERRMANN, 1^{er} Adjoint et Vice-président chargé du personnel, Monsieur Pierre LAPLANE, Directeur Général des Services et Monsieur Francis CORPART, Directeur des Ressources Humaines.

L'animation de la soirée a été confiée à l'orchestre BOREAL et les repas furent servis par la société du « Côté Traiteur » (Alsacienne de restauration).

L'Amicale a également fait appel à la société de surveillance CITY VEILLE, afin de garantir la sécurité des voitures des convives sur le parking Albert Schweitzer. Ce dispositif de sécurité a été complété par la mise à disposition d'agents de la PMS en accord avec Monsieur le Maire. Un poste de secours assuré par TERRE NEUVE 67 a également été mis en place cette année.

EXCURSIONS

Une excursion au lac d'Annecy a été proposée aux membres de l'Amicale. Malheureusement celle-ci a été annulée, faute de participants.

GARANTIE OBSEQUES

En date du 31.12.2011, 807 membres de l'Amicale étaient adhérents à la section Garantie Obsèques à titre individuel. Les cotisations versées à l'Association de Prévoyance Familiale s'élèvent à 65 378,48 € au titre des garanties individuelles 2011.

Le versement des capitaux décès s'élève à 120 918,24 € dont 37 266,72 € au titre du contrat « garantie individuelle » et 83 651,52 € au titre du contrat « garantie collective ».

Le nombre total de décès déclarés était de 114.

COMMISSION SOCIALE

La Commission sociale, représentée par 10 membres de l'Amicale, travaille en collaboration avec la mission « Service Social du Personnel » dont les 3 assistantes sociales interviennent auprès des salariés de notre collectivité.

Au cours de l'année 2011, 63 demandes de prêts sociaux ont été déposées et soumises à la Commission Sociale. Sur l'ensemble de ces demandes, 56 ont abouti favorablement pour une enveloppe globale de 69.578,71 €.

D'autre part, 306 secours remboursables sur salaire, représentant un total de 74.809,90 €, ont été attribués sur le fonds de roulement de l'Amicale de 15.000 € réévalué à 20.000 € en octobre 2011.

FONDS DE SECOURS EXCEPTIONNELS (MUTUELLE DE L'EST)

Pour l'année 2011, 478 secours exceptionnels ont été versés par l'Amicale pour un montant total de 89.446,48 €

LOGEMENTS DE VACANCES

Attributions des logements :

La commission a traité 511 demandes de logements lors des réunions d'attributions hiver et été 2011.

Pour l'ensemble de l'année, près de 1 000 familles ont pu profiter de ces logements. Suite aux partenariats signés avec différents organismes comme Belambra, Maéva, Pierre et Vacances, Azuréva, Odalys, UCPA et 9-35, une centaine de familles ont pu partir en vacances à des prix préférentiels avec des réductions de 5 à 30% selon les destinations et les périodes.

Gestion des logements :

En 2011, le parc de nos pleines propriétés se composait de 33 appartements, 118 semaines en multipropriété réparties sur 11 sites, ainsi que 12 mobil-homes.

Nous avons également loué 6 appartements et 11 mobil-homes en linéaire pour cette même année.

INITIATION A L'INFORMATIQUE

Après 10 années de fonctionnement, cette activité a évolué et s'adapte aux nouvelles possibilités des PC et des logiciels. Les 160 participants ont été répartis dans une vingtaine de groupes de 6 personnes ou plus, et encadrés par 10 formateurs bénévoles. La fréquence des cours est restée identique à celle de l'année précédente, à savoir deux heures par quinzaine afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes.

JOURNAL D'INFORMATION

Le Journal de l'Amicale est diffusé mensuellement à plus de 8.300 exemplaires.

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Le rendez-vous pour les enfants des personnels de la Ville et CUS a eu lieu le samedi 17 décembre au Palais de la Musique et des Congrès pour leur Fête de Noël.

Accompagnés de l'un des parents les enfants ont apprécié le spectacle qui leur a été présenté. Un grand nombre de félicitations a été adressé à l'Amicale pour les prestations des artistes.

Comme les années antérieures après chaque séance un beau cadeau a été tiré au sort sur la scène pour trois enfants, ainsi que des billets d'entrée pour la période de Noël à Europa Parc (Offert par nos fournisseurs).

VACANCES DES ENFANTS

En 2011 le nombre de séjours en colonie de vacances est resté stable par rapport à l'année précédente. La participation s'est élevée à 75 € par enfant pour une session par année civile durant les congés scolaires.

142 demandes ont été acceptées pour un total de 178 enfants.

VOYAGES

En vue de retenir les destinations de l'année 2011 pour les membres de notre Amicale, la commission s'est réunie les mois de juin, juillet et novembre.

Les destinations suivantes avaient été proposées :

- pour le balnéaire, l'Andalousie et plus précisément un séjour à Malaga.
- pour le grand circuit, 2 croisières ont été retenues, l'une en mer Méditerranée, l'autre fluviale sur le Guadalquivir en Andalousie au départ de Séville.

Les séjours balnéaires en Andalousie ont permis à 85 membres de profiter du soleil de la région andalouse. Deux groupes ont en effet participé à cette escapade en juin et septembre 2011.

Concernant le circuit en Méditerranée il aura permis à 33 membres de découvrir les villes de Bari en Italie, de Santorin, de Mikonos, de Corfou, de Katakolon et d'Athènes en Grèce ainsi que de Dubrovnik en Croatie. Nos participants ont particulièrement souligné la qualité des prestations à bord, qu'il s'agisse de la restauration ou des spectacles présentés.

Concernant le circuit fluvial andalou, malgré la période tardive de l'année le soleil était au rendez vous. Nos 40 participants ont découvert l'histoire des villes de Séville, de Cordoue, de Cadix, de Grenade ainsi que d'une grande cave à Xérès, inutile de vous relater l'ambiance conviviale qui a pu régner.

En définitive près de 160 de nos membres ont passé d'excellentes vacances avec notre Amicale en 2011.

LOISIRS

Section Pétanque :

2 tournois en doublettes ont été organisés sur le terrain de pétanque jouxtant l'étang du Woerthel, l'un au printemps, l'autre à l'automne. Environ 200 adeptes de cette discipline sportive se sont retrouvés pour taquiner le cochonnet dans un esprit fair-play et convivial et ce jusque tard dans la nuit. Amateur ou joueur émérite, chacun y a trouvé sa place.

Chorale de l'Amicale :

La chorale se retrouve tous les lundis de 16h45 à 18h15 au Centre Culturel Marcel Marceau. Tout au long de l'année, la chorale a donné des concerts dans les maisons de retraite et résidences pour personnes âgées à Strasbourg. Elle a également participé à la Fête de Noël des retraités de la CUS où elle a été très appréciée.

Section Ski :

La sortie du 7 janvier 2011 à Grindelwald a été le coup d'envoi de la saison 2011. Malheureusement, les deux sorties suivantes ont été annulées en raison de conditions météorologiques exécrables.

Le restant de la saison a été marqué par des conditions climatiques ensoleillées tout au long de la période du 29 janvier au 25 mars 2011, date de la dernière sortie. Lors de cette saison nous avons pu organiser 10 sorties sur les 12 prévues au calendrier. Les traditionnelles destinations étant Grindelwald, Gstaad et Adelboden, toutes dans le Berner Oberland.

Il est à noter que durant cette saison, 406 sièges ont été occupés lors des déplacements, ce qui représente une moyenne de 41 personnes par sortie.

Le comité de la section ski remercie l'ensemble des participants et vous donne d'ores et déjà rendez vous le vendredi 6 janvier 2012 pour Grindelwald.

Skat :

La section skat organise ses rencontres par quinzaine les mardis ou jeudis à 16h15 à la cafétéria. Le tournoi 2011 s'est déroulé le 23 avril dans une bonne ambiance et sous la direction de Jean-Pierre WILD. Félicitations au vainqueur EHRHARDT Jean-Pierre.

Poker :

La section poker a organisé deux tournois en 2011. La première manifestation s'est déroulée au chalet des pêcheurs près de l'étang Au graben à coté d'Eschau.

Une trentaine de membres de l'Amicale et ayants droit ont participé au premier tournoi que la section organisait.

Au regard du succès de cette première édition, un deuxième tournoi a été organisé le 13 novembre. Cette fois-ci, c'est à l'Union sportive égalitaire de Neudorf que les joueurs se sont affrontés.

A chaque manifestation, un repas chaud a été servi aux joueurs qui étaient ravis de se restaurer en cours de partie. Le responsable de la section adresse ses remerciements aux administrateurs bénévoles qui se sont chargés de la partie restauration.

Couture :

Pour la sixième année consécutive, cette activité, dirigée par Michèle GOEHRY, a rencontré un succès considérable.

ETANG DE PECHE

L'étang du Woerthel a rouvert ses portes le dernier samedi du mois de mars 2011. Comme à l'accoutumée, l'étang était ouvert tous les samedis, dimanches et jours fériés.

Le jour de l'ouverture, 100 kg de truites ont rejoint carpes, tanches et brochets dans l'étang.

Au programme :

- 26 mars : ouverture de l'étang
- Dimanche 19 juin concours de pêche à la truite immersion de 500 kg de truites
- Samedi 25 juin après-pêche
- Samedi 27 et dimanche 28 août 24h de pêche nocturne
- Samedi 19 et dimanche 20 novembre pêche aux brochets immersion de 350 kg de brochets et de 50 kg de grandes perches.

Toutes ces manifestations se sont déroulées dans un esprit de compétition très convivial avec de plus en plus d'adeptes à la pêche.

Le matériel ayant été rangé, nous attendons avec impatience la saison 2012 avec d'autres projets autour de l'étang du Woerthel.

Le Président soumet le rapport d'activités au vote : il est adopté à l'unanimité des présents.

4^{ème} point de l'ordre du jour : Approbation des différents budgets :

Le Président informe que M. André HUBER a laissé sa place de Trésorier général à Mme Michèle WENDLING. Désormais M. HUBER occupe le poste de Trésorier général adjoint.

Par ailleurs le comptable de l'Amicale, M. Pascal LAPP, a pris d'autres responsabilités. Il a été remplacé par Mme Anne BOSSERT.

M. André HUBER présente le compte de résultats et le bilan 2011.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 juin 2012.

• COMPTE D'EXPLOITATION 2011

DEPENSES

DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU
PERSONNEL SOUS CRITERE DE
L'AUTORITE TERRITORIALE 2 051 536 €

DEPENSES POUR L'ENSEMBLE
DU PERSONNEL SOUS CRITERE
DE L'AMICALE 480 755 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT,
ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES,
LOISIRS, GESTION DE L'IMMEUBLE 361 491 €

LOGEMENTS DE VACANCES 533 268 €

TOTAL DEPENSES : 3 427 050 €

TOTAL GENERAL : 3 427 050 €

RECETTES

SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE
DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE
L'AUTORITE TERRITORIALE 1 071 563 €

CESSION DES AGENTS
EPARGNE VACANCES 979 974 €

SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE
DU PERSONNEL SOUS CRITERE
DE L'AMICALE 480 755 €

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT,
ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES,
LOISIRS, GESTION DE L'IMMEUBLE 203 303 €

LOGEMENTS VACANCES 362 162 €

AUTRES RESSOURCES 227 412 €

TOTAL RECETTES : 3 325 169 €

RESULTAT 101 881 €

TOTAL GENERAL : 3 427 050 €

- **BILAN 2011**

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 422 569 €	FONDS ASSOCIATIFS	2 454 739 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	272 382 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 101 880 €
STOCK BILLETTERIE	135 936 €	FONDS DEDIES	1 814 €
CREANCES	38 445 €	DETTES FOURNISSEURS	279 366 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 471 729 €	AUTRES DETTES	831 850 €
DISPONIBILITES	265 897 €	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	199 380 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	58 311 €		
TOTAL ACTIF :	3 665 269 €	TOTAL PASSIF :	3 665 269 €

Le Président rappelle que la mise en conformité des installations électriques a été entreprise dans les logements de vacances, ainsi que des travaux de rénovation. Il remercie au passage M. Didier KREBS qui s'occupe du suivi des travaux.

- **Rapport du Commissaire aux comptes**

M. Henri SEILER, Commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice clos le 31/12/2011.

Le total du bilan s'élève à 3 734 828 € et le résultat est déficitaire de 101 881 €.

M. SEILER a également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport moral du Président et dans les documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

- **Rapport des réviseurs aux comptes**

Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Claude KOELL pour la lecture du rapport des réviseurs aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Conformément à leur mandat, M. Jean-Claude KOELL et M. Patrick VILAIN ont procédé le 21 mai 2012 à la vérification des différents comptes de l'exercice 2011 de l'Amicale des Personnels de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Les documents comptables ainsi que les pièces justificatives jugés utiles à l'exécution de leur mission ont été mis à leur disposition. Les comptes ont été trouvés en excellent état et très bien tenus. Le bilan est conforme.

Leurs investigations n'ont révélé aucune irrégularité ou inexactitude, aucune anomalie de gestion n'est apparue.

Les réviseurs aux comptes en concluent que les comptes annuels qui sont soumis à l'Assemblée Générale traduisent fidèlement les opérations de l'exercice 2011.

Aucune observation n'étant à formuler, les réviseurs aux comptes félicitent le Trésorier Général et ses adjoints pour l'excellent travail accompli et prient l'Assemblée Générale de leur donner décharge.

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver les comptes qui ont été présentés :

Ils sont approuvés à l'unanimité des présents.

La parole est à Mme Michèle WENDLING, Trésorière générale :

- **PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL 2013**

DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	1 990 000 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	1 005 000 €
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	525 000 €	CESSION DES AGENTS EPARGNE VACANCES	985 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, LOISIRS, GESTION IMMEUBLE	366 550 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	525 000 €
LOGEMENTS DE VACANCES	480 450 €	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, LOISIRS, GESTION IMMEUBLE	247 000 €
		LOGEMENTS VACANCES	400 000 €
		AUTRES RESSOURCES	200 000 €
TOTAL DEPENSES :	3 362 000 €	TOTAL RECETTES :	3 362 000 €

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver le budget prévisionnel 2013 :

Le budget prévisionnel 2013 est approuvé à l'unanimité des présents.

Ensuite le Président procède au vote de **l'affectation du résultat aux fonds associatifs : accord est donné à l'unanimité des présents.**

Le Président redonne la parole à Mme Michèle WENDLING, Trésorière générale.

- **Cotisation 2013**

La Trésorière générale informe l'assemblée que le Conseil d'administration propose de maintenir la cotisation annuelle à 20,- € pour l'année 2013.

Le Président met aux voix le **maintien de la cotisation annuelle pour 2013 à 20,- € : approuvé à l'unanimité des présents.**

5^{ème} point de l'ordre du jour : Election d'un réviseur aux comptes.

Selon l'article 26 des statuts de l'Amicale, une commission de contrôle financier, composée de trois réviseurs désignés par l'Assemblée Générale, procède à la vérification des comptes de l'Amicale, au moins une fois par an. Les réviseurs aux comptes ne peuvent pas être élus parmi les membres du Conseil d'Administration. La durée de leur mandat est de 3 ans, renouvelable par tiers tous les ans.

Le membre sortant est M. Jean-Claude KOELL qui représente sa candidature.

Il n'y a pas d'autres postulants.

Le Président soumet la candidature de M. KOELL au vote.

Il y a 3 abstentions.

M. Jean-Claude KOELL est réélu dans sa fonction pour une durée de 3 ans à la majorité des présents.

6^{ème} point de l'ordre du jour : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes et de son suppléant.

L'actuel Commissaire aux comptes, M. Henri SEILER, sollicite le renouvellement de son mandat pour une nouvelle période de 6 exercices. Il propose comme suppléant M. Julien VENTRELLA, avec qui il collabore depuis quelques temps et qui prendra progressivement sa succession. Ainsi la continuité du suivi des comptes de l'Amicale serait assurée dans les meilleures conditions.

Le Président soumet ces deux candidatures au vote :

M. Henri SEILER et M. Julien VENTRELLA sont élus à l'unanimité des présents respectivement dans les fonctions de Commissaire aux comptes et Commissaire aux comptes suppléant.

7^{ème} point de l'ordre du jour : Divers.

Ce point est ouvert à la discussion.

Aucune intervention n'étant demandée, le Président clôt l'Assemblée Générale du 28 juin 2012 à 17h55. Il souhaite à tous les participants de passer de bonnes vacances et les invite au verre de l'amitié.

Suzanne MARZOLF
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT
Président